

Élections TPE/TPA : Un scrutin tronqué, une organisation scandaleuse !

Ce 3 février 2017, après bien des atermoiements du côté du ministère du travail et de la Direction générale du Travail, le résultat des élections des salarié-es des très petites entreprises (TPE), des très petites associations (TPA) et du particulier employeur a enfin été proclamé.

La faible participation (environ 7,5 %) n'est malheureusement pas une surprise, au vu des choix du ministère du travail qui a décidé de reporter le scrutin à 11 jours des dates prévues et a choisi des dates ubuesques pour le vote, mais aussi du refus, par les pouvoirs publics, de mettre en place les moyens d'une véritable campagne permettant aux organisations syndicales de présenter leurs propositions et les enjeux. Avec la suppression des élections prud'hommes et ce simulacre de démocratie, le pouvoir semble tout faire pour empêcher l'expression directe des salarié-es.

Les problèmes liés à la liste électorale, et notamment les erreurs d'adresses, ont empêché près de 10% des électeur-s de voter car n'ayant pas reçu l'information et le matériel de vote.

Ce scrutin, comme le précédent, n'ouvrait pas directement de droits pour les salarié-es ni l'accès à une représentation proche des bassins d'emploi et du quotidien de ces salarié-es.

Ce sont, quelques soient leurs orientations, les organisations syndicales les plus présentes sur le terrain et au contact direct des salarié-es qui font les frais à l'issue de ce scrutin, la CGT chute de 4 points, comme la CFDT, FO de deux points et Solidaires de 1 point. Seule l'UNSA progresse de manière étonnante. Le résultat dès lors ressemble à une loterie. Solidaires a pourtant privilégié une campagne militante de terrain quand d'autres auront sous-traité des appels et contacts.

Alors que le syndicalisme dans les Très petites entreprises est durement combattu et donc très insuffisamment implanté, au-delà de ce scrutin, pour Solidaires, c'est bien la question de l'organisation et de la défense des droits des salarié-es des TPE/TPA qui se pose.

L'Union syndicale Solidaires appelle l'ensemble du mouvement syndical à intervenir unitairement pour imposer au patronat des droits nouveaux pour les salarié-es des entreprises de moins de 11 salarié-es.

Paris, 3 février 2017

144 Bd de la Villette 75 019 Paris	Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org
---	--	--

